

30^c.

Journal du Lot

30^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL
Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. 1

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Les autres et nous !

Le gouvernement du Maréchal vient d'obtenir un premier adoucissement au dur régime imposé à notre peuple. Après la défaite, la plus rude épreuve que pouvait subir la France était cette coupure opérée à vif dans la chair sangnante de la Patrie.

Justement parce que notre pays était de tous le plus unifié, ce partage lui est plus douloureux qu'il ne le serait à tout autre. Dans un organisme aussi fortement, aussi harmonieusement lié, il ne saurait y avoir de sensation localisée. Pas plus les joies, hélas ! que les douleurs ! Du haut en bas, tous les Français participent à une vie commune qui rassemble toutes les parties de la nation comme les membres d'un même corps.

Ailleurs, il n'en est pas ainsi. En Grande-Bretagne, entre les groupes divers rassemblés autour de la Couronne, les particularismes sont restés très vifs et ni les Gallois ni les Ecossais ne consentent à être confondus avec les Anglais. Il y a vingt-cinq ans encore le Reich allemand était formé d'États distincts les uns des autres par leurs dynasties, leurs gouvernements, leurs administrations. Il a fallu l'intervention étrangère, dans la dernière moitié du siècle dernier, pour permettre à l'Italie de commencer son unité nationale.

Chez nous, au contraire, elle fut l'œuvre patiente, obstinée, d'une longue série de générations, accomplie à travers bien des péripéties, sous la direction d'une suite de souverains qui n'ont cessé d'y travailler. Si bien que cette unité française a depuis longtemps effacé les antiques distinctions. Chaque province a beau y mettre son accent particulier, d'un bout à l'autre du territoire, c'est le même cœur qui s'exprime dans le même doux parler de France.

Cela explique pourquoi sont si douloureusement ressenties ces séparations que les circonstances nous ont imposées. Comme le remarque un de nos confrères, notre France n'est pas seulement coupée en deux, mais bien en trois, quatre et même cinq morceaux.

Il y a la zone occupée dont toute une partie, dix mois après l'armistice, subit encore les rigueurs de la guerre puisqu'elle est soumise aux bombardements.

Dans cette zone occupée, il y a la zone interdite, où nos compatriotes du Nord et de l'Est vivent complètement séparés des autres Français.

Les conditions de la guerre maritime, qui gagne peu à peu tous les océans sans cesser d'étreindre nos côtes, ont rendu si difficiles les rapports de la Métropole avec ses territoires d'outre-mer que nos colonies, elles aussi, forment comme une zone séparée de nous.

La quatrième partie de notre pays qui en est totalement isolée et qui reste pourtant le plus près de notre cœur, ce sont les prisonniers. Ceux-là, nos amis, nos frères, par centaines de mille répartis sur des terres étrangères, languissent dans l'attente morne et l'ennui sans fin. C'est de la France vivante et souffrante et c'est entre elle et nous que la séparation s'avère la plus cruelle.

Reste celle que j'ai classée tout exprès la cinquième et qui est la nôtre, la zone non occupée. Ce n'est pas par politesse que j'en parle la dernière, mais pour mieux faire voir qu'au-dessus des autres son sort est le meilleur, que c'est tout de même une faveur que d'y vivre. Lorsque nous sommes tenés de nous plaindre, nous devrions penser à cela, penser aux autres Français tellement plus malheureux que nous ! Notre vie est pénible quand on la considère seule, mais combien favorisée quand on la compare ! La douleur de la défaite est commune à tous les Français. Mais à cette triste égalité dans l'humiliation, combien de peines supplémentaires, de peines que nous ne sentons pas, supportent nos compatriotes des autres zones. Dans le Désastre, comme dans l'Enfer du Dante, il y a plusieurs cercles et nous sommes dans celui où l'on souffre le moins !

Certes, l'existence dans nos régions a cessé d'être facile et insouciance et ces temps-là ne reviendront plus. Mais, grâce à Pétain, la guerre s'est arrêtée et nous n'avons pas à nous plaindre de la destruction. Plus encore, il nous a épargné la sensation immédiate et directe de la servitude.

Pensons à cela qui nous dispensera de gaspiller des forces à gémir alors que tout notre courage doit être employé au redressement de la Patrie, de toute la Patrie !

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

LES COMMUNIQUES

Des appareils de reconnaissance allemands ont survolé Londres dans la journée du 13. Ils ont pu constater que quarante-huit heures après la grande attaque effectuée dans la nuit de samedi à dimanche, tous les incendies provoqués n'étaient pas encore éteints. De grands nuages de fumée entouraient encore les « Commercial Docks », ainsi que les grands dépôts de carburant situés le long de la Tamise.

Le communiqué allemand du 14 indique :
Dans la nuit du 13 au 14, la Luftwaffe

a bombardé plusieurs ports importants de l'Angleterre méridionale et centrale.

Le communiqué britannique déclare :
Au cours de la nuit du 13 au 14, l'activité ennemie au-dessus de la Grande-Bretagne a été réduite. Quelques bombes sont tombées sur la côte, ne causant que peu de dégâts et ne faisant qu'un très petit nombre de victimes.

Au cours des opérations de reconnaissance dans la nuit du 13 au 14, des bombardiers allemands ont anéanti deux navires marchands britanniques jaugeant au total 10.000 tonnes. Un autre navire marchand a été endommagé.

LE CONSEIL DES MINISTRES approuve à l'unanimité UNE COMMUNICATION DE L'AMIRAL DARLAN sur les négociations franco-allemandes

Le Conseil des ministres s'est réuni sous la présidence du Maréchal Pétain.

Il a entendu une communication de l'amiral Darlan sur les négociations franco-allemandes. Il en a approuvé les termes à l'unanimité.

Les effets de ces négociations se feront sentir prochainement.

Le Maréchal reçoit une délégation paysanne

Une délégation d'agriculteurs et de paysans présentée par M. Caziot, ministre de l'Agriculture, a rendu visite au Maréchal Pétain.

La délégation qui était composée de paysans venus de tous les départements de la zone libre a remis au Maréchal une déclaration de fidélité de la paysannerie dont M. Caziot a donné lecture au chef de l'Etat.

La délégation a remis au Maréchal une gravure symbolisant la promesse de fidélité de la paysannerie française, ainsi que 1.256.000 signatures qui ont été recueillies dans 7.280 communes de la zone libre. Caziot a annoncé ensuite la décision prise par le chef de l'Etat, de célébrer prochainement l'anniversaire de la mort de Sully, ce maître-paysan de la France.

Les cartes de priorité

M. Cheneaux de Leyritz, préfet régional de Toulouse, vient de donner des instructions à tous les services de police afin que soit réprimée sur-le-champ toute entrave au libre usage de la carte de priorité des familles nombreuses.

Les paroles injurieuses donneront lieu à des arrestations immédiates.

Mais, d'autre part, tout abus d'utilisation de carte de priorité sera réprimé.

Relations d'une zone à l'autre

Les officiers ministériels qui étudiaient un système de relations entre les deux zones ont pu aboutir et désormais ils pourront correspondre librement d'une zone à l'autre. Toutefois, la correspondance devra être peu volumineuse. La correspondance s'échangera dans les deux sens une fois par semaine, sous le couvert du Ministère de la Justice.

Rapprochement germano-soviétique

L'arrivée de M. Staline à la présidence du Conseil des commissaires du peuple russe paraît être, aux informateurs suisses, le signal d'un rapprochement germano-soviétique. On remarque, ainsi que le fait la Tat, de Zurich, que l'U.R.S.S. vient de reconnaître le gouvernement irakien de Rachid Ali. Le même journal relève que les Soviétiques ont cessé de reconnaître les gouvernements de la Norvège, de la Belgique et de la Yougoslavie, pays avec lesquels, ainsi que le souligne la Tribune de Genève, ils avaient signé, il y a un mois, un traité d'amitié et de non-agression.

L'AMIRAL DARLAN A ETE REÇU PAR LE FUHRER

Le D.N.B. annonce que le Führer-Chancelier du Reich a reçu l'amiral Darlan, vice-président du Conseil des ministres français, en présence de von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich.

L'amiral Darlan est rentré à Vichy, mardi soir.

Diminution du nombre des chômeurs

M. Belin, secrétaire d'Etat au Travail, a prononcé un discours à la Bourse du Travail d'Albi.

Il a exposé qu'en vue de résorber le chômage menaçant, de grands travaux publics ont été entrepris permettant ainsi de ramener à 400.000 le nombre des chômeurs qui s'élevait à 1.500.000 en août 1940.

LA CARTE DU COMBATTANT

La loi du 30 mars 1941 parue au Journal Officiel du 10 avril fixe un délai pour la présentation des demandes de carte du combattant pour les opérations de guerre antérieures à la guerre 1939-1940. Cette loi vise strictement les demandes formulées en application de l'article 2 du décret du 1^{er} juillet 1930 à l'exception, par conséquent, de toute requête présentée, soit au titre de l'article 4 dudit décret, soit pour faits nouveaux aux fins de révision d'une décision antérieure.

Les anciens combattants n'ayant pas fait de demande de carte doivent, sous peine de forclusion, se mettre en instance avant le 10 juin, dernier délai.

En raison des difficultés actuelles de communications, les postulants sont invités à donner date certaine à leur demande en l'adressant par lettre recommandée à l'Office départemental de leur résidence actuelle. — Pour le département du Lot : Secrétariat de l'Office, 38, Bd Gambetta, Cahors.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce officiellement que M. Rudolf Hess est tombé en parachute en Ecosse. Il s'est blessé à la cheville et est actuellement en traitement dans un hôpital.

— La Sûreté toulousaine a arrêté quatre individus qui pillaient les magasins de l'intendance. Ils avaient volé un stock de conserves, 950 paires de chaussures et 400 boîtes de sardines.

— On annonce que M. Pierre Dominique est nommé directeur général de l'Information française, en remplacement de M. Mouchet, remis à la disposition du ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

— Un incendie a éclaté dans les ateliers d'une fabrique de lits, à Boulogne-sur-Seine. Le feu a gagné le magasin d'accessoires du théâtre de la Madeleine qui a été entièrement détruit. Il y a 2 millions de dégâts.

— Mme veuve Loustalot, à Cescau, née le 26 avril 1837, vient de mourir à Pau dans sa 104^e année. Jusqu'à ces derniers jours, la vénérable aïeule était demeurée très alerte.

A propos de pêche !

Pêcheurs, pêcheurs, rassurez-vous ! Il n'y aura pas de permis de pêche. Une note du ministre de l'Agriculture nous en informe. Je crois, cependant, que si on avait institué ce permis, les vrais amateurs, les « mordus », n'eussent pas hésité à le prendre. Les vrais chasseurs regretteraient-ils l'argent que leur coûte la permission d'envoyer leur poudre aux grives ou aux lièvres ?

La pêche est une passion aussi ardente que le jeu. Il y a, d'ailleurs, du jeu de hasard dans la pêche, puisque la chance y intervient. « Prendrai-je quelque chose ou ne prendrai-je rien ? » se demande l'homme assis au bord de l'eau ou dans une barque.

Au surplus, les pêcheurs en ce moment comptent sur leurs lignes, leurs palanques ou leurs harpons pour connaître le goût du poisson. Dans les ports de mer, on voit parfois un chevalier de la gale rentrer fièrement avec une belle pièce dans son filet-carnassière. C'est

alors qu'il faut voir le regard des passants !

La pêche sous-marine, au moyen d'une paire de lunettes spéciales et d'un appareil respiratoire (ne vaudrait-il pas mieux l'appeler chasse sous-marine ?) est en train de se développer. Au cours de l'été qui vient il y aura sous l'eau un monde fou, et les dorades et les loupes, s'ils veulent vivre, devront prendre le large.

A ce propos, un vieux pêcheur qui va sur ses quatre-vingts me contait l'autre jour que sur nos rives méditerranéennes on pêchait malheureusement de plus en plus « au chlore ». On jette du chlore dans la mer et le poisson qui le boit en crève.

Le malheur est que les petits poissons, ceux qui sont gros comme une alouette, crèvent aussi et que de la sorte la mer se dépeuple.

Ce n'est peut-être pas un bon moyen de préparer les fritures futures et les bouillabaisse de demain. PAN.

Chronique du Lot

RÉGIONALISME Pour le Costume local

Il nous a été donné d'assister l'autre jour à Salvia à la visite de Son Excellence l'Evêque de Metz. Accueilli comme un Messie d'Espérance par les Lorrains, une fillette de là-bas revêtue des atours Mosellans offrit, avec un charmant compliment, une gerbe à Monseigneur, au nom de toutes les ouailles réfugiées. Et c'était très bien ainsi. C'eût été encore mieux si quelques Salviaquoises et Salviaquois avaient eu la bonne idée de s'habiller avec les parures vestimentaires que portaient jadis leurs aïeux. Mais où sont les affluents d'antan ! Regrets superflus. Nous n'avons pas vu de femmes coiffées du « Pierrot » d'Indienne brodé de fleurettes bleues et rouges, ni même de moufioir de tôle en couleurs dont une des cornes retombait avec tant de galanterie sur l'oreille. Pas de châle à franges non plus drapant dans une grâce antique le corsage et dont la pointe dorsale allait battre la large jupe à plis. Chez les hommes, nul d'entre-eux ne portait le bonnet de coton blanc ou bleu muni — sans quoi ce couvre-chef eût été incomplet — de son coquin de pompon, pendeloque mouvante, agitée par la moindre oscillation. Ni blaudes, ni sabots. Partout, aussi bien chez le sexe masculin que chez le féminin, la sempiternelle livrée du costume de confection taillé sur le modèle de plusieurs milliers à la douzaine.

Quercy est terre occitane. Périodiquement le « Grel Carcinol » célèbre sur ses pipeaux champêtres, les fastes des anciennes traditions et des coutumes immémoriales.

Quercy ne manque pas de Félibres et de Félibresses, prosateurs et poètes. L'Étoile à sept branches du Félibrige, dans un de ses rayons sur le Quercy. Outre vals et autre monts, dans le sillon rhodanien où s'épand dans sa plénitude le génie de Mistral, ses fils spirituels sont groupés en « Ecoles », petites « Ecoles » ou s'attache aux survivances de « nosto linguo », et de tout le coutumier ancestral. Aux grands jours de Fébrées, tambourinaires en avant, ceints de la « faïolo » rouge rituelle, « Socis » et Félibresses tiennent à honneur de s'habiller comme au bon vieux temps jadis et dans quelque village désuet que leur choix a élu, un orateur improvisé ou une oratrice magnifie en provençal tout le symbolisme de l'ancien costume local, en faisant également le procès des habillements de série, à prix et à mode imposés.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité. Quelle désespérante banalité que ces vêtements qui nous coulent tous dans le même moule. Combien étaient plus seyants les costumes de nos grands-pères. Un détail, une façon de port distinguaient immédiatement un Salviaquois, par exemple, d'avec un Cadurcien. Pas de monotonie, un kaléidoscope toujours divers.

Nous ne sommes plus, — hélas ! — aux années heureuses de liesses ; cependant, les occasions, les circonstances ne manquent pourtant pas d'exhiber les ajustements qui dorment dans l'obscurité des armoires ou miroitent fantomatiquement sous des vitrines.

Où sont les affluents d'antan ? S'ils ne se trouvent plus au fond des placards familiaux, l'iconographie en a conservé la représentation fidèle. A défaut de vénérables authentiques, il peut en être fait des restitutions exactes.

Qui dira jamais la patiente chanson de l'aiguille poussée à travers l'étoffe par l'ouvrière peinant à longueur d'heures pour coudre à petits points sa robe d'épousailles qui la menait — vieille bien vieille — jusqu'au tombeau.

Amis quercynois, portez donc avec nous un « brinde » en l'honneur du costume local. Qu'il vive, qu'il se montre, et, comme on dit sur les bords de la Méditerranée : « Zou Anéo » !

SAGOT-LESAGE.

LA FERME-ECOLE DE PRESQUE

On a parfois reproché aux grandes écoles d'agriculture de donner un enseignement trop général et théorique, difficile à adapter ensuite aux exigences locales et aux usages régionaux, tels qu'ils résultent de la nature et du relief du sol, du morcellement de la propriété et de la vie économique d'un pays. Pourtant, il est nécessaire d'instruire les jeunes à la terre et de perfectionner ceux qui y sont nés ; la solution est d'organiser des écoles régionales de moyenne importance, où l'enseignement, bien que fondé sur les données les plus modernes, reste entièrement adapté aux coutumes locales et aux lois naturelles du milieu.

Pour le Quercy, les Compagnons de France ont créé une Ferme-Ecole au Château de Presque, ouverte à tous les jeunes de 14 à 19 ans. Situé en bordure du Gausse, le domaine a été choisi pour la variété de son relief et de ses terrains. L'enseignement théorique est assuré par le Chef Soligneur, natif du Quercy, Ingénieur agricole, et l'enseignement pratique par le Chef Rigas, Ingénieur agricole également.

La, tout en menant la vie « Compagnon », les garçons apprennent tout ce qui concerne la culture proprement dite, le jardinage, l'arboriculture, la viticulture, l'élevage des bœufs et des bêtes en général, etc. Les quercynois peuvent et doivent être pratiqués dans le Quercy, suivant qu'il s'agit d'un simple stage de perfectionnement ou d'une éducation plus complète. Le séjour à la Ferme-Ecole peut varier de 1 à 3 ans. En dehors des travaux pratiques et des cours théoriques, les jeunes suivent des cours d'artisanat rural, des français, de calcul et de législation agricole ; ils visitent de plus les foires voisines et sont ainsi initiés au commerce des denrées et des bestiaux.

Rappelons enfin que, comme tous les Compagnons de France, les garçons sont logés, nourris, habillés, assurés, contre tout accident du travail, suivis au point de vue médical, physique et moral ; ils perçoivent 2 francs d'argent de poche par jour et ont leur constitution un pécule.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Compagnons de France, Musée Municipal, Cahors.

DEFENDU DE VENDRE

M. le Préfet vient de prendre un arrêté dont voici les dispositions principales :

Arrêté

Article 1^{er}. — Est interdit à tous fabricants, marchands, grossistes ou détaillants, de vendre sans autorisation délivrée par les commissaires de police, les appareils duplicateurs et les papiers susceptibles d'être employés à la confection de circulaires ou tracts ronéotypés, les différentes presses à imprimer, les machines à imprimer et tout matériel d'imprimerie.

Article 2. — Un registre spécial devra être tenu par les commerçants ; mention y sera faite des noms et adresses des acquéreurs, de la date de la vente, du numéro de l'appareil vendu et de l'autorité ayant délivré l'autorisation. Les appareils dont la vente n'aura pas été autorisée seront saisis.

Article 3. — L'infraction à ces dispositions entraînera à l'égard des contrevenants, l'application du décret du 18 novembre 1939.

Recrutement de maîtres-ouvriers tailleurs

« Un concours pour le recrutement de maîtres-ouvriers tailleurs sera ouvert le 1^{er} juillet 1941.

« Pourront y prendre part : les militaires en activité de service ; les militaires libérés n'ayant pas dépassé l'âge de 32 ans au 31 décembre 1941 et qui ont accompli les obligations militaires ou nationales de leur classe.

« Les demandes devant être déposées pour le 25 mai 1941, les candidats éventuels résidant dans le département du Lot, pourront obtenir tous renseignements nécessaires en se présentant avant cette date au 1^{er} Bureau de l'Etat-Major du Commandement militaire du département du Lot à Cahors. »

Les Sports

ASSOCIATION REGIONALE DU QUERCY

Concours de Labastide-Murat

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche 18 mai que se déroulera à Labastide-Murat, le concours d'athlétisme et de gymnastique, organisé par l'Association Régionale du Quercy, sous le patronage de M. le Préfet du Lot. Programme et horaire du concours : 8 heures (heure légale) : arrivée des Sociétés, 8 h. 15 : Salut aux coureurs, 8 h. 30 : Commencement du concours d'athlétisme, 10 h. 30 : Fin du concours, 11 heures : Rassemblement, 11 h. 30 : Messe suivie du dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, 13 h. 30 : Rassemblement place de la Gendarmerie, 13 h. 45 : Défilé, 14 heures : Festival de gymnastique, 15 h. 30 : Finale des courses 800, 400 et 100 mètres, 17 heures : Lecture du palmarès ; fin du concours et salut aux coureurs.

Nos Echos

Après la fête.

Tous nos confrères et nous-mêmes avons essayé de tirer de la fête de Jeanne d'Arc les enseignements généraux qu'elle doit comporter pour le bien du pays à relever.

Mais la simple beauté de celle qui fut célébrée à Cahors et l'impression qu'elle a faite sur le public comporte pour nous un enseignement local qui doit profiter.

D'où venait donc la différence entre cette dernière et tant d'autres qu'on peut aisément se rappeler ? Oh ! ce n'est pas difficile à comprendre. Cela venait tout simplement de l'ordre ! D'un ordre qui avait réglé d'avance l'ensemble et les détails, et de la bonne volonté que les participants et le public ont mis à se conformer aux consignes données.

Ce n'est pas calomnier nos concitoyens de dire que jusqu'ici ils ne se faisaient pas remarquer par le souci de respecter les règlements, les arrêtés, les ordonnances, même les plus nécessaires à l'intérêt public. C'était une habitude d'enfreindre les consignes données et l'on trouvait cela très malin. En quoi d'ailleurs ils n'étaient pas bien coupables, car l'exemple leur venait de haut.

Dans les cérémonies publiques, dans les fêtes, cela donnait ce que vous savez. Rappelez-vous seulement ces cortèges d'autrefois, cette débânde, où tout allait comme ça pouvait. On appelait cela de la liberté et c'était tout simplement du désordre. C'est ce désordre général, propagé de haut en bas, qui a fait notre faiblesse et causé tous nos malheurs.

JEUNE FRANÇAIS !
Engage-toi dans l'armée coloniale elle t'offre un idéal et un beau métier.

CAHORS

5^e CONCERT J. NOUYRIT

Nous avons été conviés mardi à la 5^e séance de musique de chambre organisée par M. J. Nouyrit avec le concours de Mmes Haën et G. Ganiayre. Le programme, varié et éclectique, comprenait des œuvres tant anciennes que modernes, allant de Scarlatti à Philippe Gaubert. Mlle G. Ganiayre nous fit entendre, de sa voix rayonnante, l'air d'Iphigénie en Tauride de Gluck, deux « Lieder » de Schubert, L'Enfant prodige de Debussy, ainsi que deux intéressantes marines, brossées largement par M. Philippe Gaubert, d'après deux ballades de Paul Fort. En second lieu, la sympathique cantatrice chanta, en costume quercynois, trois chants en langue d'Oc : entre autres, une pastorale aux jolis effets d'écho et une ravissante chanson harmonisée par M. Dauchy : *Quon lo Mari s'en bo ol mouli*. Inutile d'ajouter que le public goûta particulièrement ces savoureux chants du terroir et qu'il fit une ovation méritée à l'artiste qui les interprétait si bien !

Mme Haën, — qui se révéla une nouvelle fois la collaboratrice éclairée des solistes, — interpréta avec virtuosité et goût la scintillante *Sonate en ré* de Scarlatti, deux œuvres de Chopin, le volubile *Impromptu en fa* de Fauré et deux pièces d'un impressionnisme délicat de Debussy : *Le vent dans la plaine* et les *Feux d'artifice*, touchante évocation d'un 14 Juillet à Paris, illuminé de fulgurantes fusées, tandis que résonne au loin *La Marseillaise*. Mme Haën fut trois fois rappelée après son éblouissante interprétation de ces derniers morceaux.

M. Jean Nouyrit nous a donné un nouveau témoignage de son bon talent dans le *Concerto pour violoncelle* de Schumann, œuvre où il nous semble qu'on ne trouve pas le nuissant relief et la magnifique envolée qui caractérisent les compositions du génial romantique. M. Nouyrit nous présenta encore, avec la même maîtrise, — outre la *Berceuse* de Fauré et *La Chasse* de Blainville, — quelques pièces de Bach, pour violoncelle seul, que le sensible interprète détailla avec ferveur et conviction ; une *Sarabande* et deux *Bourrées*, ainsi qu'une *Sonate* à la révérence et à la mélodie, suivies d'une *Gigue* d'une grande richesse d'invention.

Cette soirée des plus réussies, avec un programme qui constitue presque la matière de deux séances, était encadrée de deux *Sonates* pour violoncelle et piano, exécutées avec homogénéité et compétence par Mme Haën et M. Nouyrit. On entendit d'abord une œuvre fort belle de Haendel, un concerto pour hautbois arrangé en forme de sonate. Comme sans doute sous le ciel d'Italie, elle est écrite dans le style du concerto à la Vivaldi. Le 2^e mouvement est fugué, tandis que l'allégo final présente une affinité thématique avec le mouvement du début : une *grave* formée de contrastes sonores des plus heureux, grâce à l'alternance des « tutti » et des « soli ». Ce concert, durant lequel on fit une quête fructueuse en faveur des prisonniers, se clôtura « con animo » par une très vivante *Sonate* de Lalo.

Félicitons de tout cœur les méritants interprètes pour ces séances réconfortantes qui constituent un excellent dérivatif à l'inquiétude contemporaine...
Double-dièse.

Retour des autos

Des Ponts et Chaussées : De nouvelles modalités viennent d'être fixées pour le retour en zone occupée des véhicules automobiles se trouvant en zone non occupée. Les intéressés trouveront dans les bureaux des Ponts et Chaussées tous renseignements utiles. L'ingénieur en chef, signé : Raymond MALET.

Avis aux propriétaires de chiens

Depuis quelques jours, la chasse aux chiens errants fonctionne à Cahors. Plusieurs chiens ont été capturés et mis en fourrière. Les chiens sans collier sont abattus dans les 48 heures de la capture ; les chiens avec collier portant l'adresse de leur maître seront abattus dans un délai de 8 jours s'ils ne sont pas réclamés. Les chiens muselés et non tenus en laisse seront également capturés.

Boule Cadurcienne

Réunion générale le jeudi 15 mai, à 20 heures 30, café du Champ de Mars. Présence indispensable. Ordre du jour : première journée des challenges boulistes de « La Dépêche » du 18 mai. Questions très importantes. — Le Bureau.

Voi de vélo

M. Bousquet, chapelier à Cahors, a eu le regret de constater que son vélo qu'il avait déposé dans son garage, à Regourd, avait disparu. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Feuilleton de « Journal du Lot », 2

Max du Veuzit
VERS L'UNIQUE

— Vous êtes contente d'Isabelle, c'est le principal, chère madame, mima-t-elle. Mais, à la moindre défaillance de votre élève, n'hésitez pas à me prévenir. Je me charge de mettre à la raison cette mauvaise tête.

Narrée de voir calomnier si injustement la jeune fille. Mme Morice prit, en hâte, congé des deux femmes. Elle étouffait véritablement dans cette pièce trop luxueuse, où le moindre objet paraissait exiger l'admiration des visiteurs ; entre cette femme altière et méchante et cette jeune fille pâle, pensive, qui s'efforçait de demeurer calme sous l'orage.

Mais lorsque le professeur se fut éloigné, Mme Rabel-Fouquet put parler librement. Personne n'était plus là pour retenir son exaltation et arrêter ses plaintes. Pendant une heure, Isabelle dut entendre tout le chapelet des lamentations de sa tante.

On lui rappela, sans ménagement, que sa mère, malgré le conseil des siens, avait épousé un homme sans fortune, et que, trois ans après son

UNE SOIREE POPULAIRE

Les sections de I.O.C. et J.O.C.F. de notre ville donneront au théâtre municipal le dimanche 18 mai, à 20 h. 30, une grande soirée populaire, avec au programme, orchestre, monologues, saynètes, chants. Tout cela interprété par des jeunes. Ne manquez pas d'y assister. Soyez prudents, retenez vos places. Tous assurés de passer une agréable soirée, et ce sera pour vous une façon de témoigner aux jeunes ouvriers et ouvrières votre sympathie et vos encouragements pour l'œuvre de Rénovation nationale qu'ils ont si vaillamment entreprise.

Changement de foire

Le 1^{er} juin prochain étant un dimanche, la foire fixée à cette date se tiendra le samedi 31 mai 1941.

Dans la Police

M. Ganil, agent de police à Cahors, est nommé brigadier de police à compter du 1^{er} mai. Nous lui adressons nos félicitations.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

La fête de Jeanne d'Arc. — C'est avec un plein succès que déroulèrent les diverses manifestations pacifiques et joyeuses marquant la journée de « Jeanne » à Arcambal. Sur un tréteau improvisé, au cœur du bourg, les jeux scéniques ou dominaient l'appel de la terre, les vertus du toit natal et l'amour passionné de la Patrie, furent réalisés avec beaucoup de conviction par une adolescence vaillante et fière mêlant les couleurs de Bégous, Trepsoux, St-Cirice et Flaujac à celles des autochtones. Des gâteaux, où se tenait une foule enthousiaste, étaient de multiples rafales approbatives témoignaient de l'Union retrouvée et de la foi ardente de la multitude en les belles destinées françaises par le Travail, la Famille et la Patrie.

Parmi les numéros particulièrement réussis, il faut citer « Les Petits Gars de France », la « Véritable aventure du Petit Poucet », et surtout « A Jeanne d'Arc », évocation du martyre de la sainte d'un relief saisissant et d'un symbole achevé. M. Rigal, moine, en une allocution pleine de grâce, complimenta les jeunes acteurs et leur animateur, M. l'abbé Tulet, et les accents d'une « Marseillaise » vibrante clôturèrent la belle cérémonie qui avait eu pour prologue, en matinée, l'auguste recueillement auprès du Monument aux Morts et le souvenir attendri envers nos chers prisonniers.

La Municipalité et la Légion y témoignèrent d'une présence effective et active, et la belle jeunesse qui fut l'honneur de la journée, ne démentit pas nos espoirs. — Un ancien.

Catus

Fête de Jeanne d'Arc. — Dimanche a été célébrée, dans notre petite ville, la fête de la bonne Lorraine. Dès huit heures, le salut aux couleurs, sur la place de la Halle, par les jeunes Compagnons de France.

A 9 heures, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. le maire, M. Vaysses, allocution de M. le Doyen, bref, selon son habitude ; joli discours du Chef des Compagnons, le jeune Michel Turlet, et remerciements de M. Vaysses, maire. De la mairie, un long cortège, composé des jeunes élèves des écoles, sous la conduite de leurs maîtres et maîtresses se rendit au monument aux morts. Une gerbe fut déposée au pied du Poilu au bronze ; la minute de silence fut observée et les jeunes compagnons, sur un signal de leur jeune chef, entonnèrent le couplet cher au Maréchal : (Amour sacré de la Patrie).

Le soir, un immense feu de joie illumina, dans la Vernière, les jeunes frondeurs des ormes et des platanes. Bonne journée patriotique, sans aucune note discordante. Nous oublions d'ajouter que vers 1 heure de l'après-midi, jeunes gens et jeunes filles furent ensemble, goûter dans un coin charmant qui domine le village.

Le jeune chef des Compagnons prononça à la mairie un émouvant discours dont voici un bref compte-rendu : « Après avoir montré que malgré les différences des groupements, toute la jeunesse poursuivait le même idéal, la même volonté de rétablir la France à la suite du Maréchal, le chef des Compagnons a exalté le culte du drapeau. « Les trois couleurs représentent le travail qu'on accompli nos atouts et le sang qu'ils ont versé pour notre liberté. Elles ont flotté sur tous les champs de bataille, elles ont assisté à nos victoires et à nos défaites. Elles résument l'histoire de la France. »

Il a montré qu'il y avait quelque chose de changé, « Autrefois, nous avions peur de montrer nos bonnes actions. Nous voulions les honneurs et non la responsabilité. L'amusement dirigeait nos actes. Maintenant nous avons compris que la vie n'était pas un amusement continu. C'est à nous, les jeunes, qu'il appartient de forger un esprit national, un véritable amour de notre patrie. »

voire situation auprès de moi. Vous êtes ma petite-niece, évidemment, mais il n'en est pas moins vrai que je vous ai élevée par charité et que si, du jour au lendemain, je cessais de m'occuper de vous, il ne vous resterait qu'à mourir de faim.

— Je vous ai déjà demandé, ma tante, de me permettre de gagner ma vie. J'aurais pu, comme tant d'autres jeunes filles, apprendre un métier et subvenir aux frais de mon existence. Vous ne l'avez jamais voulu...

— Parce que vous n'êtes bonne à rien... capable, tout au plus, de faire une fille de basse-cour ou une laveuse de vaisselle. Je ne puis tout de même pas accepter que la petite fille de mon frère occupe un si humble emploi !

Isabelle haussa les épaules : elle savait bien qu'elle aurait pu devenir mieux qu'une servante, si on lui avait permis de chercher du travail au dehors.

— Vous n'avez jamais admis que je puisse faire autre chose que du chant, remarqua-t-elle tristement. Il fallait que je succède à la grande aieule ! Est-ce ma faute, si ma voix n'atteint pas la beauté de la sienne et si mes cordes vocales laissent à désirer ?

— Ah ! vous êtes bien heureuse de me jeter au visage votre manque d'aptitude. J'ai vu grand pour vous, mais vous êtes paresseuse et entêtée ; l'effort vous répugne et vous vous enlisez dans le bien-être où je vous couve. Tout le portrait de votre père, ma chère ! Il faut que ce soient les au-

Puis il a terminé en remerciant le maire et les autorités de l'endroit de leur collaboration et leur demandant de bien vouloir adopter la devise déjà choisie par les Compagnons : Unis pour servir.

Calvignac

Carnet de deuil. — Dans l'espace d'une douzaine de jours, notre petite commune a déploré la mort de trois de ses habitants : d'abord de Mme Vve Aymard, décédée au hameau du Clouquier ; ensuite de Mme Vve Bru, tenancière de notre café-restaurent et enfin de M. Flaujac Jean, du hameau d'Aubiac.

Aux familles en deuil, nous adressons l'expression de nos plus sincères condoléances.

Cézac

Nécrologie. — Nous avons appris avec un grand regret la mort de M. Louis Gayral, forgeron, décédé à l'âge de 70 ans.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Duravel

Pour les prisonniers. — La Jeunesse Duravelloise, toujours prête à se dévouer, a prêté son concours en faveur de toutes les Œuvres de Bienfaisance, avait organisé une soirée récréative en faveur des prisonniers de guerre.

La réussite a dépassé leurs espérances, par la salle des fêtes archicomble n'a pu par la salle des fêtes archicomble n'a pu contenir l'énorme foule qui s'y pressait pour applaudir nos acteurs bénévoles qui y participaient. Aussi une seconde séance sera-t-elle donnée le dimanche 18 et avec le même programme.

Nous ne pouvons, sous peine d'oublier involontairement quelques-uns des artistes, féliciter en particulier tous ceux et celles qui ont contribué à l'éclat de cette belle soirée, mais nous pouvons dire que saynètes, comiques, danses, chants, musiques, déclamations, monologues ont été très irrégulièrement.

Chacun et tous y ont apporté tout leur talent, toute leur bonne volonté. Nous nous faisons l'écho de la population tout entière pour remercier les organisateurs, et toutes les personnes qui ont dévoué leurs talents à nos artistes leurs rôles, leurs monologues, qui se sont chargés de faire exécuter tout ce qui nous a été présenté au cours de cette soirée.

La recette a été de 1.440 francs, à laquelle viendra s'ajouter celle de la deuxième soirée, qui sera, comme la première, exclusivement réservée à nos chers prisonniers.

Montgesty

Fête de Jeanne d'Arc. — Comme dans toute la France, le 11 mai a été célébré, dans notre commune, avec une ardente ferveur, à l'Eglise, où se pressait une foule nombreuse accompagnés de leurs maîtres, fut entendue une messe en l'honneur de la sainte.

L'office, au cours duquel la vie et le martyre de Jeanne d'Arc furent évoqués, fut suivi avec un profond recueillement par tous ceux auxquels la cérémonie religieuse, la population s'est rendue, en cortège, devant la plaque où sont gravés en lettres d'or les noms de nos chers soldats. Dans un émouvant silence fut lu le salut aux couleurs, puis éclatèrent soudain les accents de *La Marseillaise*, chantée par les élèves.

Toujours en ordre les écoliers traversèrent le bourg et entonnèrent « En passant par la Lorraine », tandis que chacun se retirait vivement ému.

Soirée récréative. — Nous avons le plaisir d'annoncer le passage, dans notre commune, de la troupe de Compagnons faisant partie de la compagnie autonome de Gourdon.

Les jeunes de cette compagnie donneront, le samedi 17 mai, dans notre salle de la Mairie, une représentation théâtrale digne d'intérêt.

Nous espérons que toute la population et tous ceux auxquels les moyens de locomotion le permettront se feront un devoir de venir applaudir ces jeunes gens qui se prodigent pour apporter, dans le moindre village, un peu de leur entraînement, leur saine gaieté et de leur confiance en l'avenir de la Patrie.

Sport. — Notre équipe s'est à nouveau distinguée, ce dimanche 11 mai, au cours d'un match contre Thérizac. La fin de la partie fut sifflée sur le score de 10 buts à 0.

Promilhanes

Pour nos prisonniers. — La section communale de la Légion des Combattants a organisé une quête en faveur des prisonniers de la commune. Cette dernière a été très fructueuse puisqu'elle a rapporté en argent ou en nature la valeur d'une somme de 1.100 francs. Merci aux Légionnaires pour leur beau geste. Merci aux généreux donateurs.

Fête de Jeanne d'Arc. — A l'issue de la messe, la population de la commune de Promilhanes s'est rassemblée devant le monument aux morts. Etaient particulièrement présents, M. le maire, entouré de sa municipalité, M. le curé, les Légionnaires et les enfants des écoles conduits par leurs maîtres et maîtresses.

Trois gerbes offertes par les élèves des écoles publiques de garçons et de filles et de l'école privée ont été déposées au pied du monument par M. le maire. Après une brève allocution de ce dernier, une minute de recueillement a été observée et la cérémonie s'est terminée aux accents de *La Marseillaise*, chantée par les enfants de toutes les écoles. — J. B.

Puy-l'Evêque

Dans l'enseignement. — M. André Garrigou, instituteur adjoint à l'école de garçons, a subi avec succès les épreuves du certificat d'aptitude pédagogique. Nous lui adressons nos vives félicitations.

Laibenberg

Mariage. — Samedi au lieu le mariage de Mlle Vidal, de la Borie du Moulin, avec M. Parre, de Belfort-du-Quey, La mariée est la fille aînée de notre sympathique conseiller municipal, Vidal Emile.

Aux jeunes mariés, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Le retour d'âge chez l'homme

Rares sont les hommes qui, à partir de la quarantaine, n'aient pas à se plaindre de quelque chose. Bourdonnements d'oreilles, vertiges, bouffées de chaleur, fourmillements dans les membres, sensation de froid aux extrémités (hottes de glace), poussées congestives, hypertension, arthroses, hémorroïdes, etc., sont fréquents à cet âge. Tous ces troubles qui proviennent d'une mauvaise circulation sont combattus à merveille par les Gouttes Floride. Ce remède végétal concentré, régularise le courant sanguin, décongestionne les organes, supprime une foule de misères et ramène l'organisme. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Arrondissement de Figearc

Figearc

Aux agriculteurs et propriétaires. — Le délégué du Groupe artisanal communique : Des informations ont été ouvertes, à l'endroit de plusieurs propriétaires ayant occupé du personnel exécutif, ce qu'on dénomme légalement du « travail noir », c'est-à-dire des entrepreneurs de métiers différents ou des ouvriers d'usine et toute personne occupant déjà un emploi rétribué chez un patron ou dans un service public ou concédé, et en particulier non inscrits au registre du Commerce ou des Métiers pour la profession définie.

Il est donc expressément recommandé aux agriculteurs et propriétaires susceptibles d'être sollicités pour l'exécution de leurs travaux d'entreprise en général et d'installation électrique en particulier, de bien vouloir, et ceci dans leur propre intérêt, exiger de leurs sollicités la preuve de leur régularisation commerciale bien définie pour le travail dont ils vous demandent l'exécution.

La loi actuelle est très sévère pour les mauvais Français qui cherchent ainsi à se soustraire aux charges fiscales et sociales, très dure pour les honnêtes et consciencieux, mais elle punit aussi très durement les personnes qui recourent à qui auront recouru à leurs services depuis la parution de la dite loi.

Marcilhac

Le 11 mai. — Une cérémonie bien simple et d'autant plus émouvante s'est déroulée, dimanche 11 mai, devant le monument aux morts de notre commune. Les anciens combattants, les élèves de nos écoles, accompagnés de leurs maîtres et d'un grand nombre de personnes se réunirent, à 9 heures, au pied du Génopathe.

Après avoir déposé une gerbe de fleurs, M. Delmas, ancien député, chef des Légionnaires du canton de Cahors, a pris la parole. En termes élevés, il a fait surgir, dans une claire vision, la noble figure de l'héroïne nationale, la bergère et de Domrémy si tendrement populaire. Puis il évoqua le souvenir des morts de la Grande Guerre dont les noms inscrits dans la pierre sont préservés de l'oubli.

C'est enfin un hommage ému que M. Delmas adresse aux prisonniers, autres enfants de Marcilhac, pris par le tourment de 1940 et présentement privés des biens les plus chers.

La cérémonie fut clôturée par le chant de *La Marseillaise*. La voix pure de quelques jeunes filles en scanda les couplets, tandis que le refrain était repris par les élèves de nos écoles.

Minutes émouvantes, minutes patriotiques où tous les cœurs vibèrent à l'unisson. C'est votre renouvellement qui agrandira notre pensée et fortifiera notre âme en deuil !

Thémines

La fête de Jeanne d'Arc. — La fête de l'héroïne de la Patrie a été dignement célébrée cette année. Après un service religieux où assistait presque toute la population, le rassemblement se fit au Monument aux morts. On y remarqua les autorités locales, les Légionnaires et Anciens Combattants, les jeunes, les enfants des écoles et une nombreuse assistance. Après la minute de silence, l'appel aux Morts de la Grande Guerre fut fait par le Président de la Légion ; puis eut lieu le salut ému aux couleurs, et la lecture du message du Maréchal. Un souvenir fervent fut adressé à nos chers prisonniers. La cérémonie s'acheva par le chant du couplet de *La Marseillaise* cher à Pétaïn et une invocation à Jeanne d'Arc, figure allégorique de l'Unité Nationale.

Nécrologie. — Samedi 10, ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Elisa Ferré, du Pont de Lien, décédée dans sa 82^e année, Condolences à toute la famille en deuil.

Arrondissement de Gourdon

Saint-Germain-du-Bel-Air

Séances récréatives. — Dimanche 5 mai, dans la salle de la mairie, ont été organisées une matinée et une soirée récréatives. Le recette doit servir à soulager la misère de nos prisonniers ; mais vu le succès et l'affluence des visiteurs, la salle ayant été tout le temps trop petite pour contenir tout le monde, il a été donné une soirée le dimanche 11 courant, qui, comme le dimanche avant, a fait salle comble. Aussi la recette a été très fructueuse. Toutes nos félicitations à toutes ces jeunes artistes en herbe qui ont joué admirablement bien leur rôle ; nous espérons qu'elles ne s'arrêteront pas là et qu'elles voudront bien qu'on puisse les applaudir de nouveau.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette chez les époux Dallet, du bourg. Nos meilleurs vœux de santé à la maman et de prospérité pour la petite.

Hymnée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Alfred Serres, cultivateur à La Pouzade, commune de Concorès, avec Mlle Maria Brunet, de Cantauze, commune de St-Germain. Aux futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie. — Vendredi ont eu lieu les obsèques de M. Jean Delfaure, décédé à l'âge de 74 ans. Une foule de parents et d'amis avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

A sa veuve, à son fils et à toute la famille, nous adressons l'expression de nos bien sincères condoléances.

Souillac

Gendarmerie. — Notre brigade de gendarmerie est actuellement 10 gendarmes. A cet effet, M. Descargue, chef de brigade à Vayrac, est nommé adjudant de gendarmerie à Souillac. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Nécrologie. — Avec regret, nous avons appris la mort de Mme Chassaing, fruitière, rue de la Halle, épouse de M. Chassaing, agent de la ligne des P.T.T., décédée jeudi matin, à l'âge de 44 ans, après une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu vendredi 9 mai, avec le concours d'une assistance nombreuse de parents et d'amis qui avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

Le char funèbre disparaissait sous les fleurs et les couronnes. Nous adressons à M. Chassaing, à Mmes Chassaing et à toute la famille l'expression de nos sentiments de condoléances attristées.

Rendez-vous vos flacons vidés

Vous avez chez vous des flacons de Quintonine vides. Ne les laissez pas perdre : la récupération de la verrerie est un devoir et une nécessité. Portez ces verres à votre pharmacien qui vous les reprendra, à raison de 0 fr. 20 pièce. Ce n'est qu'à cette condition que vous pourrez continuer à obtenir la Quintonine, le puissant fortifiant que vous aimez parce qu'il vous donne vigueur et santé.

Société des Etudes du Lot

Séance du 21 avril
Présidence de M. INAGRE
Présents : MM. Bastié, Bessières, Bousquet, Caddan, Calmon, Crochard, Fevt, J. Fourgou, Libert, Capitaine Joubert, Lucie, Moulhier, Rigaudières, Rougé, Chanoine Sol, Taurisson, Feyssonnières.
Excusés : MM. Gauthier et l'Intendant général Mazars.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
M. J. Calmon dépose sur le bureau le 1^{er} fascicule du Tome 62 du Bulletin de la Société qui vient de paraître.

Elections, comme membres résidents, de : MM. Crozat, Massanès, Soubrest, Trinia ; et comme membres correspondants, de : MM. Denugues et D' Deguiral.

Présentation, comme membres résidents, de : Mme Colette Chateaud, Directrice du Lycée de jeunes filles de Cahors, par MM. Irague et J. Calmon ; de Mme Michelet, rue du Portail-Alban, par MM. Irague et J. Calmon ; de M. André Amadiou, sous-maire du Trésor à Cahors, par MM. Crochard et Suredun ; de M. René Valadié, 6, rue des Augustins à Cahors, par MM. Moulhier et J. Calmon ; de M. Gleize, Inspecteur principal de l'Enregistrement à Cahors, par MM. Lucie et J. Calmon.

Comme membre correspondant, de : M. Robert Frayssé, de St-Pierre-Toirac (Lot), par MM. Moulhier et J. Calmon.

Dons : de M. Pédiarès, une médaille commémorative des Noces d'or sacerdotales de Mgr Grimaud (1894) ; de M. Raymond Goly, « La Variole », chant et paroles de Mme P. Laurent, musique de M. Goly.

La Société adresse ses remerciements aux donateurs.
M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale comme intéressant le Quercy : — deux articles de M. Lafon dans *La Dépêche* des 7 et 8 avril, le 1^{er} intitulé « La

Conservation de notre héritage architectural », le deuxième « L'Atlas Sonore de la région Languedoc-Quercy » ;

dans le *Journal du Lot*, divers articles de notre confrère M. Sagot-Lesage : « Introduction au Régionalisme », « Perspectives de reboisement » (28 mars-4 avril) ; un article de notre confrère M. Moulhier : « Régionalisme et Provincialisme » (18 avril), et de Lise Query : « Images de la vie paysanne », « Les droits du paysan », « Retour aux dialectes » (16, 21, 23 mars).

M. le Secrétaire général signale ensuite une conférence faite à La Chaux-de-Fonds (Suisse), le 22 mars, par M. le Curé Couzi, sur « La Quercy, vieille province française. Ses coutumes et ses légendes ».

M. le Chanoine Sol, au nom de M. l'abbé Gironde, curé de Laramière, communique des extraits de prophéties très anciennes d'un Napolitain, Thomas-Joseph Moulit, astronome et philosophe, faites en 1268 sur les événements à se produire de l'an 1269 à la fin des siècles ; pour 1941, il est surtout question de prophéties relatives aux différents saisons.

M. le Président donne lecture d'une poésie en langue d'oc de M. l'abbé Cubayne, intitulée « Catinou ».

M. Lucie poursuit ses communications sur la culture du tabac et donne lecture d'un article du *Journal de La Planteur* de Tabac d'avril 1940, organe de la C.G. des Planteurs de Tabac, intitulé : « Où naquit le Tabac ».

M. J. Calmon rappelle que la deuxième promenade que la Société organise dans les rues de Vieux Cahors aura lieu le dimanche 4 mai : « Autour de la Cathédrale ». Cette promenade sera précédée d'une conférence par M. J. Fourgous dans la salle de la Bibliothèque municipale à 13 h. 30. Les membres de la Société sont invités à y assister ainsi que les Amis du Vieux Cahors.



qui ne risque rien n'a rien

tentez donc votre chance à la LOTERIE NATIONALE

PETITES ANNONCES

Voici la formule d'un dépuratif complet
C'est celle des Sels Lorgan dans lesquels le chlorure de magnésium recommandé par le professeur Delbet est associé aux sels de manganèse, aux sels alcalins et aux sels de fruits. A la fois dépuratif du sang, désinfectant des voies digestives et rafraîchissant, les Sels Lorgan font disparaître l'eczéma, même rebelle, acné, rougeurs et congestions du visage, verrues et démangeaisons. Il faut prendre chaque jour un verre à madère de la solution dépurative que l'on prépare soi-même en versant dans un litre d'eau un flacon de Sels Lorgan qui vaut seulement 9 fr. 05 pour 16 jours de traitement. Ttes Phies.

ON DEMANDE jeune fille, connaissant couture. S'adresser chez Marie-Antoinette, Fourrière, 23, rue Foch.

ON DEMANDE jeunes ouvrières pour travail industriel. Bonnes références ou antécédents exigés. Adresser demandes détaillées au Journal qui transmettra.

ECHANGERAI à Cahors, 4 pièces cuisine contre grand appartement vide. S'adresser Bureau du Journal.

DE LA MUSIQUE, DU CHANT, DU RIRE, une saine gaieté au Théâtre des « Veillées de France » 24, r. Montardy, Toulouse (près Capitole)

Toutes les semaines : vendredi, samedi, dimanche, à 21 heures. Spectacle de Variétés. Prochainement : matinées enfantines.

AU PAIR, ancien combattant, 36 ans, acceptable n'importe quel travail, femme licenciée enseignait langues, secrétaire, enfants ou compagnie. S'adresser au Bureau du Journal. (33.555).

A VENDRE Camionnette Ford, 500 kg., avec gazo, marche parfaite, pneus neufs. Prix : 16.000 francs. S'adresser au Bureau du Journal. (33.557).

ON DEMANDE jeune fille, de 16 à 20 ans, présentant bien, désirant bonne situation. S'adr. : Maison Popovitch, Cahors.

ON DEMANDE une employée. S'adresser Teinturerie Cocula, 21, rue Mar.-Foch.

ON DEMANDE à acheter un bon tonneau, 1 mètre cube. S'adresser : 36, Route de Toulouse, à Cahors. Téléphone 226.

ENTREPRISE RIFA, à Cahors, demande bons maçons. S'adresser, 15, rue du Château-du-Roi.

L'Agence Havas a réouvert ses Services de Publications au Siège Central, 62, rue de Richelieu, Paris (2^e) et dans 15 Succursales de la zone occupée.

IMP. COUSSLANT (personnel intéressé). Le co-gérant : L. PARAZINES.

(à suivre).